
UNE FÊTE NATIONALE FRANÇAISE A TRIPOLI

EN 1826

Quelques mois avant le coup d'éventail du dey Hussein au consul Deval, qui devait nous donner l'Algérie, un fait de même nature arrivé à Tripoli de Barbarie aurait pu amener pour cette Régence des suites toutes semblables.

Une insulte à l'adresse du consul français, le jour même de la fête du roi Charles X, fut regardée comme une insulte nationale. Le représentant de la France allait quitter son poste et une déclaration de guerre devenait imminente ; mais le bey de Tripoli, mieux avisé que le dey d'Alger, offrit aussitôt une réparation éclatante qui donna aux Français pleine satisfaction.

La relation de ces incidents est d'un vif intérêt. Nous en avons trouvé le procès-verbal dans l'étude de M^e Baumier, notaire à Alger, et nous l'offrons aux lecteurs de la *Revue africaine*.

On remarquera combien est vibrante la note patriotique chez ces Français que les devoirs de leur charge ou les intérêts du commerce retiennent loin de leur pays, et aussi ce que peut l'énergie d'un consul pour maintenir intact l'honneur national, au milieu de difficultés et de luttes d'influence sans cesse renouvelées, en ces contrées du Levant.

C'est par cette réflexion très juste que le chancelier délégué, chargé de la rédaction, termine son récit.

Ce chancelier, le fils même du consul, est M. Alphonse Rousseau, l'auteur des *Annales tunisiennes*, mort à Beyrout prématurément.

Deux religieux italiens des Mineurs Réformés, l'un préfet et l'autre missionnaire apostolique, signent le procès-verbal avec le consul et les résidents français. On sait qu'en Orient les prêtres et religieux, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, se trouvent sous le protectorat de la France et sont ainsi considérés comme faisant partie de cette nation. Les Mineurs Réformés résident toujours à

Tripoli, et, dans un récent voyage qui nous a amené jusqu'à cette ville, nous avons reçu de ces religieux, et surtout du sympathique P. Carlo dal Borgo, le préfet apostolique actuel, l'accueil le plus bienveillant. Au reste, une maison de Frères Marianistes, pour l'instruction des garçons, et une autre de Sœurs de St-Joseph de l'Apparition, pour l'éducation des jeunes filles, font de Tripoli une mission quasi-française.

X.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA CHANCELLERIE DU CONSULAT
GÉNÉRAL DE FRANCE A TRIPOLI DE BARBARIE.

**Procès verbal des événements mémorables
qui se sont passés à l'occasion de la fête du Roi.**

L'an mil huit cent vingt-six, et le trente du mois de novembre, nous Chancelier substitué, sur l'ordre que nous a donné M. le chevalier Rousseau, Consul général et chargé d'affaires du Roi, de constater par procès verbal tout ce qui s'est passé ici à l'occasion de la fête de sa Majesté, avons procédé ainsi qu'il suit à la rédaction de cet acte, en le signant et le faisant signer par notre dit Consul général, et par les principaux français résidant ou de passage à Tripoli.

Le 4 novembre de cette année a été une époque doublement mémorable pour les habitans de Tripoli. La France venait d'y recevoir une insulte des plus graves, le jour même de la fête de son Roi. Une satisfaction inouïe jusqu'alors, et d'autant plus éclatante qu'elle avait été impérieusement exigée par M. le chevalier Rousseau, Consul général et chargé d'affaires de sa Majesté, a suivi de près cet affront, qui est retombé ainsi sur chacun de ceux qui l'avaient provoqué par leurs sourdes et infâmes machinations.

Des préparatifs extraordinaires, on ose même le dire immenses pour Tripoli, avaient été faits au Consulat de France pour y célébrer avec pompe la fête du Roi, et y recevoir solennellement le Pacha, chef souverain de la Régence, qui avait annoncé sa visite d'étiquette à cette occasion depuis plus de 20 jours (1). Trois salons, dont deux tendus en mousseline parsemée de fleurs de lys avaient été disposés pour cette fête. Au fond du plus grand, dans une corniche supportée par deux colonnes enlacées de guirlandes et surmontées d'élégans chapeaux, se voyait le portrait du Roi en pied avec l'inscription suivante, en forme d'acrostiche, au bas :

Chaque jour de son règne est un jour de fête pour nous ! Dans celui-ci l'hommage de nos humbles félicitations et de nos vœux les plus ardents n'ajoute rien au tribut d'amour et de reconnaissance que nous lui payons sans cesse.

Heureux de vivre sous ses lois, fier d'être français, chacun de nous voudrait célébrer par des chants poétiques ses hautes vertus, mais trahis par nos efforts nous flottons dans l'irrésolution et le trouble.

Ainsi nous sommes réduits à en faire la simple énumération :

Religion, justice, sagesse, bonté, grandeur d'âme, affabilité, les voilà telles qu'il nous les montre habituellement dans l'exercice de son autorité royale !

Le règne d'autres princes a pu et peut être marqué dans tous les siècles par le fracas des armes et par les ravages de l'ambition.

Sous le sien, que nous bénissons et exaltons au milieu de notre

(1) Cette visite était un témoignage public et spécial que le Pacha voulait donner au chevalier Rousseau de son attachement et de sa vénération pour l'auguste personne de sa Majesté le Roi de France ; aussi n'avait-on dans aucun tems jamais vu les chefs suprêmes de la Régence de Tripoli visiter les agents diplomatiques des puissances de l'Europe à l'occasion de la fête de leurs souverains. Il est vrai que le Pacha actuel était déjà venu au Consulat de France en 1801 et une autre fois à celui d'Angleterre en 1824, mais c'était dans des circonstances et par des raisons tout à fait différentes ; de manière que le premier exemple d'une déférence si marquée doit donner la juste mesure de l'estime et de la considération dont le nom français jouit dans le pays.

enthousiasme continuel, la France, riche et tranquille au-dedans, puissante et respectée au-dehors, la France réunissant tous les genres de gloire et de prospérité n'a plus rien à désirer!

A gauche, il s'élevait un trône à trois marches dans le goût oriental, richement drapé d'étoffes fleuries des Indes, et garni de coussins en brocard; au-dessus flottaient les deux drapeaux français et tripolin accolés ensemble; ce dernier avait été envoyé au Consul général par le Pacha même qui lui avait fait dire, avec une galanterie inattendue de la part d'un prince africain, qu'il ne pouvait confier ses enseignes à de meilleures et de plus sûres mains que les siennes.

Le ciel ainsi que le dossier du trône étaient parsemés de croissans en or, au milieu desquels on remarquait le chiffre de son Altesse, avec cette inscription en langue arabe :

Amitié et union perpétuelle entre la France et le royaume de Tripoli ! Puisse le règne des Caramanlis être aussi long qu'heureux !

Au-dessus de la porte d'entrée du même salon était un transparent, offrant l'expression du cri cher aux Français : Vive le Roi ! L'intérieur se trouvait décoré de divers emblèmes, chiffres et armoiries analogues à la circonstance. Enfin, une centaine de bougies devaient y répandre la plus vive clarté.

Dans l'un des deux autres salons, dit d'Angoulême, était le buste de son Altesse Royale le Dauphin couronné de lauriers avec ces quatre vers au-dessous :

Au milieu des combats, dans les conseils du Roi,
N'écoutant que l'honneur dont il chérit la loi,
On le voit déployer, par un rare assemblage,
Les talents du guerrier et les vertus du sage !

On voyait des trophées composés de sabres, de piques, de haches et autres armes orientales appendues aux faces latérales; et un lustre à plusieurs branches devait

éclairer cette pièce spécialement consacrée aux rares et brillantes qualités de l'héritier de la couronne.

Le troisième salon, meublé avec une élégante simplicité, était plutôt une espèce de cabinet de repos où les convives devaient se rafraîchir à un buffet pourvu de tout ce que la France et le royaume de Tripoli produisent de plus agréable à la vue et au goût. La cour de l'hôtel consulaire, les galeries extérieures, les escaliers, les croisées, etc., étaient ornées de guirlandes formées de feuilles de laurier, de carroubier et d'oranger; plus de 900 lampions s'y trouvaient symétriquement rangés. Aux deux extrémités de la rue, s'élevaient des arcades construites en branches de dattier et surmontées de drapeaux français et tripolin. On voyait ces mêmes drapeaux se croiser en signe d'union et de paix sur la porte, en dedans de laquelle devait briller l'écusson aux armes royales dans un cercle lumineux. Sous chacune des arcades avaient été établis, une semaine à l'avance, des factionnaires choisis par le Pacha parmi ses propres chiaoux pour écarter la populace et veiller au maintien du bon ordre et de la tranquillité extérieure.

Enfin une table de 50 couverts se trouvait dressée dans un salon particulier situé au rez-de-chaussée. Les Consuls et Vice-Consuls d'Espagne, de Naples et de Sardaigne (ceux d'Angleterre, d'Autriche, de Suède et de Danemark, avec le reste des étrangers privilégiés, n'étaient invités qu'à la soirée), les deux principaux ministres du Pacha et tous les Français établis ou de passage sur l'échelle devaient y prendre place, chacun suivant son rang. Un superbe feu d'artifice avait été préparé pour être lancé après le dîner que devait précéder l'assentiment d'un ballon aérostatique, spectacle encore inconnu en Barbarie.

Tels étaient les apprêts de la fête que le chevalier Rousseau se proposait de donner, fête dont on n'avait pas encore d'idée à Tripoli, que le public attendait avec la plus vive impatience, et que des ennemis occultes

avaient cru pouvoir troubler impunément. Aussi a-t-elle été célébrée, comme on va le voir, avec plus de solennité et d'apparat que ne l'avaient appréhendé ces esprits inquiets et jaloux de la considération dont le susdit Consul général et chargé d'affaires du Roi a su s'entourer dans le pays.

Vers la fin d'octobre, le tems, qui avait été persévéremment superbe dans la première quinzaine du mois, commença à se gâter, de manière que jusqu'au 3 novembre, veille de la fête, les coups de vent les plus terribles et les averses les plus abondantes avaient occasionné de grands dégâts au-dedans comme au-dehors de la ville. Ce changement subit de température contristait tout le monde; on craignait que la solennité projetée, qui avait coûté tant de travaux, de peines et de dépenses, n'en fût dérangée; au point que le Pacha lui-même fit témoigner au chevalier Rousseau le déplaisir que lui causait un semblable contretems; mais le chevalier Rousseau fit répondre à son Altesse que les Rois étant sur la terre les images vivantes de Dieu, leur influence devait naturellement s'étendre jusque sur les éléments, et qu'il avait lieu d'espérer qu'un beau soleil éclairerait la fête de son souverain.

Le pressentiment du Consul général ne fut point démenti. En effet, dans la nuit du 3 au 4, l'atmosphère se dégagea insensiblement des épais nuages qui l'avaient obscurcie jusqu'alors; et le lendemain, jour tant désiré et si impatiemment attendu, offrit à l'attention publique, que rien n'avait pu distraire de l'objet qui l'occupait, un ciel doux et serein, coloré de l'azur le plus pur.

Le 4, le pavillon blanc arboré dès les 7 heures du matin fut salué de 9 coups de canon par les deux bâtimens nationaux en station dans le port, et de 21 coups de boîte tirés de la place voisine du Consulat. — A 9 heures, le chevalier Rousseau, accompagné de ses enfants et de tous les Français, se transporta à l'église où étaient déjà assemblés les Consuls et Vice-Consuls d'Espagne et de

Sardaigne (celui de Naples n'ayant pas pu s'y rendre à cause de la maladie de l'une de ses filles). La grand'messe commença immédiatement : 15 coups de boîte furent tirés à l'élévation, 15 autres au *Te Deum*, et 21 au cri de *Vive le Roi* qui partit de toutes les bouches à l'issue de l'office divin. — A 11 heures et 1/2 le chevalier Rousseau était rentré en son hôtel. Le Pacha lui ayant fait annoncer sa visite pour les 2 heures après midi, il en prévint aussitôt ses collègues les Consuls généraux d'Espagne, d'Angleterre, de Naples, de Suède, de Danemark, de Sardaigne et de Toscane, qui s'empressèrent de se réunir chez lui quelques instans auparavant. Dans l'intervalle, les troupes de la garnison, fantassins et artilleurs, avaient été rangées en deux haies le long des rues par où son Altesse devait passer avec sa garde ordinaire composée de 3 ou 4 cents nègres ; ses enseignes flottaient déjà sur les forts, et son cheval richement caparaçonné l'attendait à la porte du palais qui donne dans l'arsenal. Toute la populace de la ville et de la campagne avait accouru en foule sur les lieux, attirée par un spectacle aussi nouveau qu'imposant pour elle. Enfin les deux fils aînés du chevalier Rousseau étaient déjà à cheval pour aller recevoir le Prince au moment où il se mettrait en marche. Cependant son Altesse ne se montrait pas. Ce retard donnait des inquiétudes à tout le monde. Les moments s'écoulaient, et au milieu de l'impatience générale, chacun se perdait en conjectures plus ou moins vagues, lorsque, vers les trois heures et 1/2, le ministre des Affaires étrangères parut au Consulat pour annoncer au chevalier Rousseau qu'une indisposition subite ne permettait pas à son maître d'y venir ce jour-là. A cet avis inattendu, le Consul général, ne doutant plus de l'intrigue ourdie pour lui faire un affront sanglant dans un jour si solennel, se transporta sur-le-champ au château dans la vue de s'assurer par lui-même si le Pacha était réellement malade à ne pouvoir en sortir ? Arrivé à la galerie qui conduit au salon d'audience de son Altesse,

on lui dit qu'elle n'était pas visible; il insista pour la voir et sur le refus qu'on lui fit de l'introduire auprès d'elle, il retourna immédiatement au Consulat. A peine descendu de cheval, il donna l'ordre d'amener aussitôt le pavillon et d'en abattre le mât, ce qui fut l'affaire d'un instant; en même tems, ses enfans ainsi que la plupart des Français, irrités de l'outrage fait à leur nation, s'élançant dans les salons, les cabinets, les galeries et la cour de l'hôtel, en arrachent toutes les décorations et les jonchent de leurs débris. C'était à qui d'entre eux commettrait le plus de dégâts.

Les Consuls étrangers, frappés en quelque sorte de stupeur, venaient de se retirer chez eux; l'hôtel de France présentait le spectacle d'une dévastation complète, et le peuple consterné blâmait hautement dans les rues le procédé de son Prince, en l'accusant de vouloir l'exposer au ressentiment d'une nation puissante qu'on ne peut offenser impunément.

Tandis qu'une agitation générale régnait à Tripoli, le chevalier Rousseau, dans le calme de l'indignation, s'occupait à la hâte des préparatifs nécessaires pour s'embarquer le lendemain sur l'un des bâtimens ancrés dans le port, et au capitaine duquel il avait donné l'ordre de se tenir prêt à le recevoir à son bord, se réservant de recommander avant de partir les sujets du Roi ainsi que le Consulat à l'un de ses collègues accrédités auprès du gouvernement local.

Ce fut alors (il était déjà huit heures du soir) que son Altesse sentit la faute qu'on lui avait fait commettre et qu'elle chercha à la réparer; à cet effet, elle chargea d'abord le ministre des Affaires étrangères d'aller trouver le chevalier Rousseau pour tâcher de l'appaiser par la promesse d'une prompte satisfaction; mais ce Consul général se montra inflexible au point de ne vouloir ni accueillir le député qu'il fit renvoyer de la porte, ni entendre parler d'aucune espèce de réconciliation; de manière que son Altesse, voyant cette première tenta-

tive échouée, recourut à l'intervention de M. Herrador, Consul général et chargé d'affaires d'Espagne, pour qui le chevalier Rousseau professe la plus haute estime et le plus sincère attachement. Aussi ce respectable agent était-il le seul médiateur qu'elle pût employer avec l'espoir de quelque succès, dans une circonstance aussi difficile que celle à laquelle elle avait elle-même donné lieu, en cédant sans réflexions aux insinuations perfides de certains boute-feux qui malheureusement ne l'approchent que trop souvent.

Ce fut à 10 heures du soir que M. Herrador vint au Consulat de France muni des pleins pouvoirs du Prince qui l'avait instamment prié de mettre tout en usage pour contenter le chevalier Rousseau, dont le prochain départ l'alarmait d'autant plus qu'il l'exposait à une rupture inévitable avec le gouvernement français, rupture qui ne pouvait que lui devenir funeste.

Dans une première conférence avec les deux Consuls, les bases préliminaires de l'accommodement tant désiré par le Pacha furent incontinent arrêtées. A la suivante, qui se tint vers minuit, après une nouvelle entrevue que M. Herrador eut avec le Pacha pour mieux s'assurer de son exactitude à remplir les engagements qu'il allait prendre en son nom, deux articles supplémentaires furent ajoutés à ceux déjà convenus ; et à 3 heures du matin tout se trouva terminé à la satisfaction du chevalier Rousseau, qui dut suspendre dès lors les apprêts de son embarquement et attendre le jour pour convoquer chez lui ses nationaux et leur faire connaître les conditions qu'il avait imposé au Pacha en réparation de l'insulte faite à la France.

Voici ces conditions en substance :

1° Le mât du pavillon français sera immédiatement redressé par les marins de l'arsenal ;

2° Le dit pavillon sera salué pendant 3 jours consé-

cutifs, matin et soir, de 33 coups de canon à chaque fois, en tout 198 coups.

3° Le quatrième jour, 8 du courant, le Pacha viendra en personne au Consulat de France pour complimenter le chevalier Rousseau, et le soir il y enverra l'un de ses fils, le prince Sidy Osman, dans le même but.

4° Son Altesse fera le lendemain, 9 du courant, une 2^de visite solennelle au chevalier Rousseau en témoignage du vrai et sincère désir qu'elle a de se conserver l'amitié et la bienveillance du gouvernement de S. M. T. C.

5° Le sieur Hassouna D'ghais, ministre des Affaires étrangères, que l'on doit considérer comme le principal auteur de l'intrigue qui avait pour but de semer la mésintelligence et la désunion entre le Pacha et le chevalier Rousseau en dissuadant à son Altesse de faire sa visite au Consul général le jour de la fête du Roi, sera destitué et exilé de Tripoli.

En exécution des susdits articles, le dimanche 5, le mâât du pavillon n'ayant pu être promptement rétabli, celui-ci fut arboré à 10 heures du matin à bord des deux bâtimens nationaux qui se trouvaient à l'ancre et salué de 33 coups de canon ; au coucher du soleil, quelques instants avant d'être amené, il reçut le même salut. Dans le courant de la journée, tous les sujets de sa Majesté étant assemblés au Consulat, le chevalier Rousseau avait reçu les visites de félicitation de plusieurs de ses collègues, dont trois seulement (ceux d'Espagne, de Sardaigne et de Danemark) s'étaient empressés de hisser leurs pavillons pendant les deux susdits saluts faits au sien. A midi, un ballon aérostatique de la plus belle dimension, lancé aux cris de *Vive le Roi* par le fils aîné du Consul général, s'était élevé majestueusement dans les airs pour aller tomber sur l'une des terrasses du château.

Le soir, un dîner de 35 couverts fut servi, et l'on y porta avec enthousiasme les santés du Roi, de Monseigneur le Dauphin et de la famille royale, au bruit des boîtes qui se tiraient d'intervalle en intervalle sur la place voisine. Au sortir de table, les Français, groupés dans la cour autour du mât qui, jusqu'alors, restait incliné (et dans cette position l'on eût dit qu'il se ressentait encore de l'outrage fait au pavillon pur et sans tache qu'il portait), dansèrent des rondes gaies et bruyantes à la lueur d'une infinité de lampions, établis le long des galeries en remplacement de ceux qui avaient été brisés la veille dans un moment d'indignation.

Les deux jours suivants, lundi et mardi 6 et 7 novembre, le mât se trouvant rétabli, le pavillon fut successivement salué, matin et soir, à chaque fois, de 33 coups de canon, comme il l'avait été la veille. Le peuple se livrait à la joie en voyant toutes les difficultés applanies. On entendait dire partout : « Grâce à Dieu, le Consul de France ne part plus ; le Pacha s'est empressé de le contenter parce qu'il lui avait manqué essentiellement en écoutant de mauvais conseils ; les Tripolins sont amis des Français ; jamais la guerre ne peut éclater entre eux, etc., etc. »

Le 8, à 1 heure après midi, les Consuls et Vice-Consuls des diverses puissances étant réunis avec le corps de la nation française chez le chevalier Rousseau, le Pacha y vint en grande pompe, entouré de ses principaux officiers et d'une garde nombreuse de nègres précédée de sa musique militaire ; toutes les rues se trouvaient encombrées de troupes et de spectateurs. Les deux fils aînés du Consul étaient allés à sa rencontre jusqu'à la porte de l'arsenal, et leur père le reçut à celle de l'hôtel de France. Parvenu à la dernière galerie, le chevalier Rousseau, conduisant son Altesse par la main, l'introduisit dans le salon où les Consuls étrangers entrèrent avec elle.

Un instant après qu'elle se fut placée sur l'espèce de

trône qui lui avait été dressé à la hâte (1), le chevalier Rousseau, à qui les langues orientales sont familières, lui adressa le discours suivant en arabe :

« Je n'ai jamais douté, Prince, de la loyauté de vos sentimens envers la France. Vous m'en donnez aujourd'hui une nouvelle preuve. Je suis d'autant plus flatté de la visite que vous me faites que le retard qu'elle a éprouvé par des motifs fâcheux, mais indépendants de votre volonté, m'a permis de prolonger la fête de mon Roi; il y a 5 jours que je la célèbre. Dans celui-ci votre présence au Consulat met le sceau à la solennité. On dira après de longues années à Tripoli : l'excellent et magnifique Ioussouf Pacha fut sincèrement attaché aux Français. Persistez, Prince, dans vos nobles et amicales intentions envers eux, et comptez sur les efforts que je ne cesserai de faire pour cimenter de plus en plus la paix et l'union qui règne depuis si longtems entre l'illustre famille des Caramanlis et la grande et généreuse nation dont j'ai l'honneur d'être auprès de vous le représentant. »

On servit d'abord le thé à son Altesse et aux Consuls à la collation; le chevalier Rousseau et ses deux fils en firent les honneurs, en présentant à l'auguste convive des confitures et autres friandises préparées dans le goût européen. — Une particularité que l'on ne doit pas omettre, c'est que, pendant que le Pacha mangeait, quelqu'un de sa suite s'avisa de faire à voix basse l'observation que l'usage voulait que l'on commençât par goûter les mets avant de les offrir au Prince; le Consul général l'ayant entendu répondit vivement: « Ce n'est pas chez moi que votre Maître risque d'être empoisonné. Croyez qu'il y est plus en sûreté que dans son palais; car de tous les Français ici présens, il n'y en a pas un

(1) Celui qu'on lui avait d'abord destiné ayant été détruit au milieu de l'effervescence qui régna dans l'hôtel consulaire lundi au soir.

seul qui n'exposerait ses propres jours pour garantir les siens, s'ils étaient menacés. »

Le sorbet, les essences et les parfums succédèrent à l'impromptu; et un instant après, le Pacha se leva et sortit du salon pour aller s'appuyer sur la balustrade d'une des galeries, au bas de laquelle les musiciens du pays exécutaient des morceaux analogues à la circonstance. Le chevalier Rousseau était à côté de lui, et se faisait un plaisir d'interpréter en français, à plusieurs de ses collègues qui s'étaient rapprochés de son Altesse, les choses obligeantes et aimables qu'elle leur disait en arabe.

A trois heures et demie, le Pacha quitta le Consulat; en y arrivant, il avait été salué de 19 coups de boîte; le même honneur lui fut rendu à la sortie. Le chevalier Rousseau, à cheval avec ses deux fils aînés, marchant à ses côtés, le reconduisit jusqu'à la porte du château.

En rentrant à l'hôtel, le Consul général trouva ses nationaux qui l'attendaient pour le prier en corps de vouloir bien dispenser son Altesse de lui faire sa seconde visite, tant ils avaient été touchés de la bonne grâce et de l'empressement qu'elle avait mis à réparer ses torts envers lui. « Vous avez raison, Messieurs, dit le chevalier Rousseau; il ne faut pas avoir l'air d'humilier le Prince; la générosité française doit se déceler dans toutes les occasions. On nous avait manqués; notre honneur blessé est plus que satisfait, et j'adhère volontiers à votre demande. » En conséquence, il envoya sur-le-champ prévenir le Pacha qu'il se proposait d'aller le voir lui-même à l'heure précise où son Altesse devait revenir le lendemain au Consulat, d'après l'un des articles de la convention arrêtée le dimanche.

Cette annonce surprit beaucoup le Prince qui, ne s'y attendant pas, ne savait qu'en penser. — Quoi qu'il en soit, le soir du même jour, le fils du Pacha, Sidi Osman, vint, comme il en avait été convenu, avec un brillant cortège, assister à la soirée qui eut lieu au Consulat, et

à laquelle se trouvaient invités le corps diplomatique et tous les Français, avec le reste des Européens de quelque considération. L'illumination était belle, la société nombreuse et les rafraîchissemens aussi variés qu'abondants. On y dansa des contredanses et des walses qui se prolongèrent bien avant dans la nuit, et auxquelles le jeune Prince prit beaucoup de plaisir.

Le 9, à une heure après-midi, le chevalier Rousseau, accompagné de tous ses administrés, se rendit au château. Le Pacha le reçut avec son amabilité ordinaire, et lui témoigna de nouveau tout le désir qu'il éprouvait de voir se resserrer les liens de l'amitié régnante entre la France et son royaume. Aussi montra-t-il la plus grande sensibilité au premier mot que lui adressa le chevalier Rousseau sur l'objet principal de sa visite, celui de lui épargner la peine de venir une seconde fois au Consulat. « Je reconnais bien à ce trait-là, s'écria Son Altesse, le caractère national des Français ! Consul, ajouta-t-elle, je suis votre ami et le serai toujours. »

Après trois quarts d'heure d'entretien, mêlé de protestation réciproque de bienveillance et d'affection, le chevalier Rousseau prit congé d'elle et se fit conduire chez son fils, Sidi Osman, le même qui avait assisté à la soirée du 8. Le jeune Prince, qui se distingue par ses manières polies et prévenantes et par son goût décidé pour les beaux-arts, lui fit l'accueil le plus gracieux et sut mettre dans sa conversation tout le charme de la société européenne. En sortant du château pour retourner au Consulat, le chevalier Rousseau fut salué de 9 coups de canon par la batterie qui donne sur l'arsenal.

Pour éviter la honte d'une destitution publique, le sieur Hassouna D'Ghais s'était empressé de donner lui-même à l'avance sa démission, et le 23 du courant, le Pacha annonça officiellement au Consul général et chargé d'affaires du Roi que cet intrigant qui avait suscité à son Altesse tant de tracasseries et de désagrément n'était plus ministre des Affaires étrangères. Quant à

son exil, qui était également stipulé dans la convention du 5, le Chevalier dut se désister à la prière du Prince et en considération de M. Herrador, comme on va le voir par les copies suivantes des lettres officielles que ces deux agens diplomatiques se sont mutuellement écrites à cette occasion.

**Copie de la lettre de M. Herrador,
Consul général d'Espagne, à M. Rousseau.**

Monsieur et honorable collègue,

Conséquemment à la charge de médiateur dont S. A. le Pacha a bien voulu m'honorer, et que vous, Monsieur, m'avez aussi fait l'honneur d'accepter de votre part, pour terminer les différends survenus entre les deux parties, je viens d'obtenir l'honneur d'une audience de son Altesse que j'avais demandée pour savoir le résultat de votre demande relative à la destitution de Sidi Hassouna D'Ghais.

Je suis donc autorisé à vous annoncer officiellement de la part de S. A. le Pacha que Sidi Hassouna D'Ghais a donné lui-même sa démission, que S. A. le Pacha a bien voulu l'accepter et qu'en conséquence Sidi Hassouna D'Ghais n'est plus ministre, ayant déjà cessé de remplir les fonctions de cette place ; ajoutant son Altesse, avec l'amabilité qui la caractérise, qu'elle croyait que ma communication aurait à vos yeux le même poids qu'une note particulière revêtue de son sceau.

J'ai pris la liberté de m'abstenir de faire aucune question sur la seconde et dernière de vos demandes, savoir celle de son exil, car c'est sur ce point, je l'espère, mon digne collègue, que votre générosité s'étendra plus particulièrement.

Lorsque dans mon antérieure audience il fut question de ce point, l'extrême sensibilité de son Altesse se manifesta de manière qu'intéressant la mienne je me fis un devoir d'interrompre son Altesse en la priant de ne plus s'inquiéter là-dessus et en prenant sur moi de vous fléchir et d'arranger la chose.

Vous connaissez, mon cher collègue, les qualités remarquables de la noble et illustre maison D'Ghais, les services rendus à la France

par l'honnête ministre Sidi Mohamed, père de l'ex-ministre, les liaisons de cette famille avec celle de S. A. le Pacha, l'attachement particulier de son Altesse à ses deux fils mariés avec les sœurs de l'ex-ministre, et son amour pour celles-ci et pour ses fils. Voilà donc, mon cher collègue, une occasion opportune pour rendre de votre part un service signalé à son Altesse, qui de la sienne vous a accordé toutes vos demandes. Vous lui avez déjà prouvé combien vous savez mettre de la délicatesse dans vos procédés, lorsque vous fûtes en personne, le lendemain de sa première visite, la prier de se dispenser de vous en faire la seconde, conformément aux conditions arrêtées entre les deux. Donnez-lui donc une nouvelle preuve de la générosité de sentiments qui vous caractérise en surséant sur la demande de l'exil de l'ex-ministre Sidi Hassouna D'Ghais. Vous comblerez par là les désirs de toute la famille et de toute la cour de son Altesse, et je vous en serai moi-même d'autant plus reconnaissant que j'aurai ainsi eu le bonheur d'avoir terminé une honorable charge en conduisant toute cette affaire à la fin heureuse dont je m'étais flatté depuis le commencement.

En attendant, j'ai l'honneur de vous renouveler les sentiments de la considération très distinguée avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Joseph Gomez HERRADOR.

Tripoli, le 23 novembre 1826.

**Réponse du chevalier Rousseau à la lettre ci-dessus
de M. Herrador**

Tripoli, le 24 novembre 1826.

Monsieur et honorable collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier pour m'annoncer officiellement de la part du Pacha la destitution de M. Hassouna D'Ghais et me

prier en même tems, au nom de son Altesse, de ne pas insister sur l'exil de cet ex-ministre.

Pour complaire au Prince et vous prouver à vous-même, mon digne collègue, combien m'est précieuse l'amitié dont vous m'honorez, je cède volontiers au désir de son Altesse. Il ne fallait rien moins que votre généreuse et bienveillante intervention pour me faire désister de mes justes et légitimes prétentions. Je consens donc à ce que M. Hassouna reste à Tripoli, puisqu'il ne peut plus désormais se mêler des affaires locales, ayant perdu le titre dont il a longtems abusé. — C'est à vous seul, mon digne collègue, à vous, qui dans votre extrême sensibilité avez si bien réussi à exciter la mienne, qu'il doit particulièrement cette faveur; j'espère qu'il saura la mériter, en renonçant à ses intrigues. Vous savez d'ailleurs que mon intention n'est pas de l'humilier et encore moins de faire de la peine à son Maître, pour qui je professe une haute et respectueuse estime. Connaissant sa haine pour les Français, il m'a suffi de le mettre hors d'état de me contrecarrer sous main dans mes opérations.

Je ne finirai pas cette lettre sans vous offrir le bien sincère tribut de mes remerciements pour l'intérêt que vous m'avez témoigné dans une circonstance où il fallait que j'exigeasse et obtinsse une réparation éclatante pour l'insulte faite à la France, le jour de la fête de son Roi. Aussi me ferai-je un doux devoir de rendre compte à sa Majesté du zèle et du dévouement que vous avez montré, comme représentant de son auguste parent, en conduisant toute cette affaire à une heureuse fin.

Agréez, je vous prie, les nouvelles assurances de la considération la plus distinguée et de l'inviolable attachement avec lesquels je suis pour la vie,

Votre affectionné collègue,

Signé : ROUSSEAU.

Tels sont les détails d'une affaire dont l'issue a été si glorieuse pour le nom français, détails que nous terminerons par cette réflexion. On voit souvent les Consuls et autres employés des puissances de l'Europe en Barbarie recevoir, au mépris des traités qui les accréditent, des insultes plus ou moins graves. Il est vrai que

ces insultes sont quelquefois réparées par les autorités locales, suivant le degré d'énergie et de fermeté que les réclamans mettent dans leurs démarches auprès d'elles, mais jamais satisfaction ne fut aussi prompte, aussi complète et aussi éclatante que celle qu'a obtenue le chevalier Rousseau pour l'offense qu'on lui avait faite le jour de la fête de son Roi.

De tout ce dont a été dressé, en l'étude de cette Chancellerie, le présent procès verbal que nous signons avec Monsieur le Consul général et les négocians, capitaines et autres sujets du Roi ici présens, les mêmes jour et an que dessus.

Signé : ROUSSEAU. — J^h BEAUSSIER. — DONAT LAUTIER.
— Jⁿ-B^{te} GAY. — GARDET. — EM^e LEONE. —
T. ROUSSEAU, Ch^{er} substitué. — ALEX^e GRAND.
— P. BENEDETTO DI Sⁿ DONATO, Préf. ap. —
P. LUIGI DA VEROLI, Missi. apost. — DONNA-
DIEU et C^{nie}. — PABAN. — J^{ph} DURBEC. —
HERMITTE, Cap^{ne} français. — LION, Cap^{ne}
français.

Pour légalisation de la signature du Chancelier substitué les mêmes jour, mois et an que dessus.

Signé : ROUSSEAU.

